



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

Lettre aux adhérents

JUILLET 2011

Chers Amis(es),

Nous avons connu une saison hivernale 2010/2011 avec un taux record de faible enneigement, heureusement en partie compensé par la qualité du travail de damage sur les pistes par la SAP et ses préposés. Quelques pistes non ouvertes ont permis de concentrer les moyens mécaniques et optimiser l'utilisation prolongée des pistes.

Le chiffre d'affaires global de la SAP reste cependant comparable à celui de la saison précédente (67 millions d'euros) sur lequel l'association représente un peu moins de 2%, derrière notamment le Club Méditerranée.

Notre poids dans le chiffre d'affaires réalisé n'a cessé de baisser par une politique continue de logique d'un groupe international.

Nous avons cependant notre part de responsabilité dans ce constat de perte d'importance.

La préservation légitime d'avantages, de droits ou d'effet de masse, de tarifs promotionnels, préférentiels ou accessibles plus facilement est devenue au fil des ans une préoccupation prépondérante dans notre association, grande consommatrice de ressources au détriment certainement d'autres actions.

Certes, dans un but non lucratif, nous finançons chaque année les clubs sportifs et associations méritants des domaines rattachés à la Grande Plagne et organisons différentes manifestations (slalom des propriétaires, randonnée estivale...) et participons à d'autres (Grand Bec, 6000 D, Prajourdane...), mais nous devons faire plus avec l'aide des amoureux de La Plagne.

Nous sommes probablement l'association la plus ancienne de La Plagne (48 ans bientôt), dans une station qui fête en décembre son cinquantenaire.

Nous avons vécu les premières constructions, le développement et maintenant, nous constatons le « vieillissement ».

Nous sommes actuellement dans une station où le tarif « forfait », quel qu'il soit, est élevé et la SAP oppose l'étendue et la qualité. Où est l'équilibre ?

Ce qui est sûr, c'est que celui-ci est calculé sur un potentiel d'hébergement, et nous devons constater que de plus en plus de lits restent vides chaque saison. Ces lits, baptisés lits froids, sont une préoccupation importante pour la SAP et les responsables de La Grande Plagne.

Les niveaux bas de qualité intérieure (ameublement et confort) et/ou extérieure, sont parmi les causes identifiées conduisant à l'accroissement des lits froids.

Sur ce point, les premières constructions historiques ont plus de 35 ans (Plagne Centre, Plagne Villages...) et ne répondent à aucune norme environnementale, d'isolation et de confort d'enveloppe.

Il s'agit souvent de copropriétés pour lesquelles les règles de majorité dictées par la loi SRU sont difficiles à obtenir.

Les montants en cause, pour une rénovation de fond (niveau BBC), sont très importants et n'emportent pas l'adhésion des copropriétaires.

La première copropriété à La Plagne (Hameaux I - Plagne Villages) qui a tenté de passer les études (subventionnées par l'ADEME), avec l'aide de l'ASDER, en une refonte complète de l'enveloppe (toiture, façade, menuiserie, VMC, isolation en sous-face) a reculé devant l'ampleur des sommes à engager, malgré la mise en place possible de financements.

Pourtant, nous savons tous qu'à terme, nous devons passer par ces travaux, indispensables à la sauvegarde de notre propre patrimoine, et qu'ils permettront d'inverser la tendance du développement des lits froids. Un immeuble refait entraînera également une accélération des rénovations intérieures.

L'APLP se tient à disposition des propriétaires concernés pour apporter ses connaissances sur le sujet. Les élus ont été largement sensibilisés et sont compréhensifs pour les incidences éventuelles sur le PLU.

La SAP réfléchit avec nous sur une incitation à ces travaux dont elle sera bénéficiaire à terme.

Cela s'inscrit dans la grande réflexion entamée avec celle-ci sur la mise en place d'un programme de fidélisation qui n'est pas sans rappeler les avantages 17 et 25 ans qui nous ont été supprimés il y a quelques années.

Le principe est que l'APLP s'inscrive comme partenaire avec la SAP dans une démarche gagnant-gagnant inscrite dans une relation « B to B », tout en conservant son indépendance et en retrouvant sa destination première de présence à tous niveaux dans toutes les stations de la Grande Plagne.

Pour cela, nous devons être plus nombreux dans notre comité qui se rajeunit progressivement.

Pour le Comité
Le Président Hervé CLICHE

RANDONNÉE A.P.L.P. DU 8 AOÛT 2011

Venez marcher tranquillement avec nous sur les sentiers du Beaufortain sur le Versant du Soleil, en amont de la Côte d'Aime, entre le Mont Rosset, la Pierra Menta, le lac de la Portette, et le torrent de l'Ormente.

Nous serons guidés par Roger Chenu, accompagnateur très expérimenté et passionné des alpages. Notre rendez-vous sera le parvis de la Mairie d'Aime, à 9 H 00 le lundi 8 août 2011, où nous embarquerons ensemble et en covoiturage, avec pique-nique, jumelles, cartes, guides et carnets de croquis.

Nous parlerons d'histoires locales et pourrons partager quelques « spécialités » de nos propres terroirs. L'association offrira l'apéro et une collation en fin de balade vers 17 H 00.

L'été dernier, nous étions une vingtaine répartis en 2 itinéraires adaptés à chacun, pour 5 heures de promenade et 10 - 12 km à peine, sur l'alpage de Tessens.

Merci de vous préinscrire et de contacter Alain Le Masson au 06 15 47 70 08 tout début août pour confirmer votre participation et adapter, éventuellement, le programme en fonction des participants et de la météo.

PERSPECTIVE FORFAIT 2011/2012

Suite à la réunion finale avec la SAP du 8 juillet 2011 (à confirmer le 8 août 2011)

Montant prévu pour les forfaits année (remise 25%)		
PLAGNE intégrale	Adultes.....631 €	Enfants et séniors.....473.50 €
PARADISKI illimité	Adultes.....700.50 €	Enfants et séniors.....525.50 €
Forfait journée : accord en cours de finalisation (remise environ 30%)		

Nouveautés :

- Vous pourrez commander tous vos forfaits saison, séjours individuels et famille directement auprès de l'APLP.
- Accès au programme EDENSKI via l'APLP.

Assurance DIOT accessible pour tous produits, par tout adhérent APLP (ou ayant droit), même sans achat de forfait via l'APLP.

- **Assurance ski pour vos invités.** Les « Forfaits journée fin de semaine » ont été mis en place pour vos invités à un tarif préférentiel afin de récompenser votre effort de prescripteur de séjour. Cette année une assurance ski pourra être jointe à chacun de ces forfaits pour ceux de vos invités ne disposant pas de cette couverture. Ceux de vos invités qui le souhaitent, pourront acquérir une carte sportive APLP, les garantissant sur le domaine de PARADISKI comme sur les autres domaines (se reporter à la notice précisant les garanties) pour toute la saison.

INFORMATION PISTE DE BOB

Cette année est marquée par le départ en retraite de son directeur et la démission de son président. L'annonce de l'échec d'Annecy pour l'accueil des Jeux Olympiques 2018 compromet encore plus une piste accusant un déficit de 10% environ, malgré près de 50% de subvention. La qualité de l'équipe animatrice n'est pas en cause, ni les efforts de mise à niveau continue.

Rappel : adresses mail des différents contacts possibles :

Véronique JOUANNIC veronique.jouannic@aplp.fr
 Daniel LANGLOIS daniel.langlois@aplp.fr
 Hervé CLICHE hervé.cliche@aplp.fr

**DOCUMENTATION ACHAT DE FORFAITS, ASSURANCES, ADHESIONS,...
 COMMUNIQUEE DEBUT OCTOBRE**